

ENJEU 6 : AGRICULTURE ET TERRITORIALISATION :
ASSURER UNE REPRESENTATION AUPRES DES PARTENAIRES
POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES INTERETS
DU VAL DE DROME

De plus en plus, les institutions territoriales (députés, Région, état, Europe) ou agricoles s'appuient sur les territoires pour mettre en œuvre leurs politiques et programmes d'actions. Cette nouvelle façon de collaborer donne un poids politique plus important aux territoires mais nécessite de nouvelles manières de travailler avec un volet administratif et représentatif plus important.

Il s'agit à travers les 5 enjeux précédemment exposés de représenter les intérêts du territoire de la CCVD auprès des partenaires et d'en assurer les coopérations possibles. Cela devrait permettre de mieux prendre en compte dans les politiques territoriales ou régionales de différents partenaires, les intérêts des habitants, agriculteurs, ou élus du Val de Drome.

L'enjeu peut se définir sur 4 axes :

- 1- faire connaître et reconnaître le travail et le positionnement des élus et du Val de Drome ;
- 2- répondre aux préoccupations de ces institutions en faisant remonter des attentes et projets du territoire
- 3- défendre les intérêts du territoire
- 4- permettre au territoire de mieux s'insérer dans les politiques territoriales ou agricoles des partenaires

Une reconnaissance de ce travail peut être valorisée par une volonté désireuse d'afficher les collaborations avec les institutions et les structures professionnelles

Exemples :

- Participation à la commission (CDOA) d'orientations agricoles
- Participation au projet agricole départemental
- Participation aux groupes de travaux départementaux
- Participation CDRA – PSADER (foncier, bio, agro-ressources...).
- Coordination inter EPCI groupe de travail départemental (foncier, bio, agro-ressources)

Les objectifs	Actions envisageables :
<p>Assurer la représentation et la défense des intérêts du Val de Drome auprès des partenaires institutionnels</p>	<p>-Assurer une représentation auprès des partenaires et institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> -Participation à la commission (CDOA) d'orientations agricoles <ul style="list-style-type: none"> -Participation au projet agricole départemental -Participation aux groupes de travaux départementaux -Participation CDRA – PSADER (foncier, bio, agro-ressources...). -Coordination inter EPCI groupe de travail départemental (foncier, bio, agro ressources)